

quelle heure nous adoptons pour siéger. Il est actuellement minuit à l'heure actuelle.

L'hon. M. REID: Nous travaillons suivant l'heure conventionnelle.

M. BUREAU: Oui, mais nous devons vivre suivant l'heure nouvelle. Notre existence et notre travail ne sont pas d'accord. Si nous voulons faire de bon travail, nous voulons que notre travail concorde avec notre existence.

L'hon. M. REID: Nous n'avons pas l'intention de vous demander de siéger tard, mais seulement d'adopter quelques crédits non contentieux pour que nous puissions passer à un autre département.

M. McKENZIE: Je ne crois pas qu'il soit désirable de passer à un autre département.

L'hon. M. REID: C'est tout ce que je demande.

M. McKENZIE: Ce n'est pas une question d'heure, mais il y a certains droits que nous désirons réserver, et je crois qu'il est bon de finir d'abord avec ce département. Si les crédits du président du conseil privé ne sont pas finis, nous pourrions examiner d'autres chapitres, mais je ne crois pas que nous devrions passer à un autre département.

L'hon. M. ROWELL: Voici le crédit:

Mission de guerre canadienne et représentation à Washington, \$50,000.

M. BUREAU: Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de membres dans cette Chambre qui sachent ce qu'est la mission de guerre canadienne. Nous voudrions avoir quelque explication sur ce crédit.

L'hon. M. ROWELL: Si mon honorable ami veut laisser la question en suspens, je n'ai pas d'objection.

M. McKENZIE: Je crois que cela vaudrait mieux.

L'hon. M. ROWELL: C'est un crédit qui comporte un principe important et qui nécessitera quelque discussion.

L'hon. M. LEMIEUX: Mon honorable ami voudrait-il me donner quelques renseignements quand nous reprendrons ce crédit? Y a-t-il eu échange de correspondance entre le Gouvernement et les autorités impériales, au sujet de la représentation à Washington?

Il y a quelques années, il a été question d'avoir un représentant à Washington. Je me souviens qu'une fois—je ne viole aucun secret en disant cela—sir Wilfrid Laurier

[M. Bureau.]

avait l'intention de nommer une personne d'une habileté très remarquable et d'une situation éminente comme commissaire à Washington, avec la même autorité que notre commissaire canadien à Londres. Le projet n'a pas eu de suite, mais plus tard, j'ai entendu dire, et la presse en a parlé, que sir Robert Borden avait l'intention de nommer sir Douglas Hazen, comme représentant du Canada à Washington. Pour moi, j'aurais été très content de voir sir Douglas Hazen nous représenter dans la capitale américaine. Le projet est-il tombé à l'eau ou le Gouvernement a-t-il l'intention de le mettre à exécution plus tard?

L'hon. M. ROWELL: Au sujet de la dernière proposition de l'honorable député au sujet de sir Douglas Hazen, c'est une question à laquelle je ne suis pas en état de répondre. Quant à la question d'avoir un représentant à Washington, le Gouvernement a l'intention de mettre le projet à exécution, et ce crédit est destiné à y pourvoir.

L'hon. M. LEMIEUX: S'agit-il d'un représentant permanent?

L'hon. M. ROWELL: Oui. La forme exacte que prendra cette représentation sera discutée entre le premier ministre et le gouvernement impérial.

L'hon. M. LEMIEUX: Le crédit est ainsi libellé: "Mission de guerre canadienne et représentation à Washington."

L'hon. M. ROWELL: On a l'intention de maintenir la Mission de guerre canadienne actuelle jusqu'à ce que des arrangements aient été faits pour nommer un représentant permanent. Du moment où ces arrangements seront complétés, la mission de guerre cessera d'exister; mais entretemps nous ne jugeons pas opportun de suspendre le travail. Voilà quel est le but de cette demande de crédit.

L'hon. M. LEMIEUX: Je suis satisfait de la réponse de l'honorable ministre. Si nous devons avoir un représentant ailleurs qu'à Londres et Paris, ce devrait certainement être à Washington. Je me permettrai d'ajouter que le Gouvernement, en choisissant sir Charles Gordon, il y a deux ans, a fait grand plaisir à tous les Canadiens qui ont l'avantage de le connaître. On ne pouvait pas trouver personne plus apte à remplir les fonctions dont il s'est acquitté avec beaucoup de distinction depuis deux ans, et, d'après ce que l'on me dit, sans qu'il en coûte quoi que ce soit au trésor. Nul ne connaît mieux que sir Char-